



**Bernard Émond**: regard sur la perte et le lien *Cahier Culture*



Les traditions et saveurs de la **Belgique** *Cahier Plaisirs*



La grande histoire des **femmes du Québec** *Cahier Livres*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CIII N° 245

LE DEVOIR, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 OCTOBRE 2012

2,61 \$ + TAXES = 3,00 \$

RENÉ LÉVESQUE, 25 ANS APRÈS SA MORT

## L'intégrité comme héritage

ANTOINE ROBITAILLE

« **L**'intégrité » : le mot revenait pratiquement à toutes les pages de l'édition du Devoir du 3 novembre 1987, surlendemain de la mort de René Lévesque.

Le politicien avait réussi à établir des « *normes d'intégrité* », pouvait-on lire dans un article de Manon Cornélius. « *Le plus bel héritage que René Lévesque a laissé à la classe politique est son exemple d'intégrité, de droiture et l'adoption d'une loi sur le financement populaire des partis politiques, affirment plusieurs députés fédéraux.* »

C'était l'époque où l'on pouvait encore être ébahi lorsqu'on se racontait la chanson de geste de cette Loi sur le financement des partis « *qui avait totalement nettoyé les mœurs politiques au Québec.* »

Vingt-cinq ans plus tard, alors que d'une commission à l'autre (Charbonneau après Gomery ou Moisan) on démontre des histoires de prétextes, de contournements massifs de la loi, René Lévesque semble encore plus mort que jamais, moins présent par son héritage. Œuvre spoliée, fissurée, malmenée par des générations d'êtres sans scrupules, au point où on se demande s'il ne faut pas tout reconstruire, tout réinventer.

Comme le rappelait Jacques Parizeau en entrevue au *Devoir* cette semaine, la « *propreté* » des mœurs politiques fut une préoccupation dominante de René Lévesque, dès sa première élection dans l'équipe du tonnerre de Jean Lesage.

VOIR PAGE A 12 : LÉVESQUE

**Je me souviens...**

**de René Lévesque**

Vingt-cinq personnalités racontent ce grand politicien qui a marqué le Québec. *Pages A 6, A 7 et A 8 et ledevoir.com*

À voir · René Lévesque dans l'œil de Jacques Nadeau, photoreporter au *Devoir*. *Pages A 6, A 7 et A 8 et ledevoir.com*

À lire · Les moments forts de la vie de René Lévesque à travers 25 textes d'archives du *Devoir*. *ledevoir.com*



René Lévesque lors d'un conseil national du Parti québécois en 1982

## Budget possible cet automne

Le gouvernement Marois table sur le fait que l'opposition ne voudra pas précipiter le Québec en élections générales dès décembre

ROBERT DUTRISAC  
à Drummondville

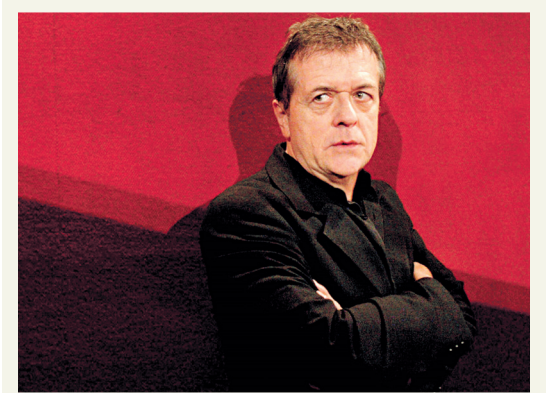
Le gouvernement Marois envisage de présenter un budget en bonne et due forme dès cet automne. Ce budget remplacerait l'énoncé budgétaire qui est en préparation et qui porte essentiellement sur la nouvelle modulation de la taxe santé et la hausse d'impôt pour la financer.

« *On travaille sur un énoncé budgétaire pour l'instant, mais un budget à l'automne n'est pas exclu. C'est une possibilité* », a indiqué au *Devoir* la première ministre Pauline Marois au terme du caucus présessionnel des députés péquistes.

Le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, avait abondé dans le même sens quelques heures auparavant dans un échange avec *Le Devoir*. « *Toutes les options sont sur la table, mais*

VOIR PAGE 12 : BUDGET

AUJOURD'HUI



**Culture** · Patrice Chéreau à la sortie des enfers. Le metteur en scène, cinéaste et comédien français porte les mots de Pierre Guyotat au TNM. *Page E 3*

**Perspectives** · Intégration des immigrants : la bibliothèque pour rompre l'isolement. *Page B 1*



Avis légaux..... C 9  
Carrières..... C 4  
Décès..... C 11  
Mots croisés..... D 4  
Petites annonces.... C 11  
Sudoku..... D 6



La photographe Chloé Prigent, sous le pseudonyme d'Hippolyte, immortalise les actuelles petites culottes des femmes et filles qui veulent bien poser pour ses portraits sans têtes.

## Quand elles portent la culotte

Le Musée de la femme survole l'histoire du sous-vêtement féminin

CATHERINE LALONDE

Mettre ses culottes ou se faire prendre culottes baissées. Trembler dans sa culotte, être foutrement culotté. Tant d'expressions qui dévoilent que la culotte, dans le langage et l'imaginaire, est associée au pouvoir et à la décision. Coton, soie ou satin, mais que protège-t-on, dessous ? L'intime, la séduction et le sexuel, bien sûr. Mais le morceau de tissu parle aussi d'hygiène, de mœurs sociales, de genre et de relations hommes-femmes. Le micro-Musée de la femme de Longueuil présente *Culottées*, une

VOIR PAGE A 12 : CULOTTE

www.artisan-du-store.ca

**L'Artisan du Store**

Fabriqués au Québec

Décor Claude Bouchard

STORES SUR MESURE OPAQUE, SOLAIRE ou TRANSLUCIDE

- Stores motorisés
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Stores verticaux PVC
- Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal
- Toiles pour verrière
- Stores extérieurs
- Persiennes

TOILES SOLAIRES DÉCORATIVES MOTORISÉES



RABAIS 50% ou INSTALLATION GRATUITE

STORES DE BOIS TEINTURE ESSUYÉE



INSTALLATION GARANTIE ESTIMATION GRATUITE

RÉSIDENTIEL et COMMERCIAL  
MONTRÉAL : 514-231-8677  
LONGUEUIL : 450-445-9829  
LAVAL : 450-627-3716  
REPENTIGNY : 450-585-7577  
TR-RIVIÈRES : 819-696-8677  
QUÉBEC : 418-654-8677  
BROMONT : 450-534-3477  
ST-SAUVEUR : 450-227-7377

Signature.ca   
Les jours mémorables

Le jour où Noël a été une  
partie de plaisir pour tous



### LES JOURS MÉMORABLES

Emmenez votre famille loin du quotidien, et transformez chaque moment en souvenir mémorable. Pas de courriels, pas d'heure de pointe, pas d'alarme, pas de soucis. Seulement les magnifiques plages des complexes hôteliers RIU, ainsi que le champagne, les repas et les films offerts gratuitement à bord de Sunwing.

**ÉCONOMISEZ  
JUSQU'À**

**40%**

**SUR DES VACANCES EN  
FORMULE TOUT COMPRIS**



**Disponibles  
exclusivement avec Signature**

De magnifiques plages, le luxe, l'accueil chaleureux, et la qualité, un excellent rapport qualité-prix avec Signature. Riu, les hôtels préférés des Canadiens.

#### INCLUSIONS RIU-TOPIA

- Cocktail de bienvenue
- Boissons internationales illimitées
- Distributeur de boissons dans la chambre
- Repas à la carte illimités aux restaurants de spécialités
- Minibar dans la chambre rempli régulièrement
- Coffret de sûreté
- Rabais de 20% sur une sélection d'excursions locales Signature
- Heure Signature de 16h00 à 17h00
- Rabais de 20\$ US/personne au spa\*
- Accès wifi dans le hall d'hôtel

Les inclusions Riu-topia ne sont pas offertes au Riu Varadero et au Riu Playa Turquesa. \*Pour les hôtels Riu à Punta Cana, le rabais au spa est de 15%. Les inclusions sont sujettes à changement en tout temps sans préavis.

#### SERVICES EXCLUSIFS PALACE

**RIU Palace Resorts**  
Des chambres décorées et meublées avec goût, des repas gastronomiques, des soins de spa régénérateurs et un partage de service avec les hôtels Riu voisins.



**En ajout aux inclusions RIU-topia et sans frais supplémentaires, les invités des Riu Palace Resort reçoivent en EXTRA les services suivants :**

- Service aux chambres 24h
- Service de boissons à la piscine
- Petit-déjeuner quotidien servi avec champagne
- Cafetière dans la chambre
- Service de préparation de la chambre pour la nuit
- Tout inclus à tous les Riu Palace



RIU BACHATA  
**Puerto Plata, Rép. dom.**  
Chambre - 18 déc.  
**945\$ ★★★★★**

RIU BAMBU  
**Punta Cana, Rép. dom.**  
Chambre - 17, 18 déc.  
**995\$ ★★★★★**

**NOUVEAU!**  
RIU PLAYA TURQUESA  
**Holguin, Cuba**  
Chambre - 18 déc.  
**995\$ ★★★★★plus**

### Départs de Montréal • 1 semaine • tout compris

#### NOUVELLE SECTION ADULTES SEULEMENT

RIU VARADERO  
**Varadero, Cuba**  
Chambre - 17 déc.  
**1065\$ ★★★★★**

RIU OCHO RIOS  
**Jamaïque**  
Chambre vue jardin - 22 déc.  
**1345\$ ★★★★★**

RIU TEQUILA  
**Riviera Maya, Mexique**  
Chambre - 23 déc.  
**1695\$ ★★★★★**

RIU SANTA FE  
**Los Cabos, Mexique**  
Chambre - 24 déc.  
**1795\$ ★★★★★plus**

RIU VALLARTA  
**Riviera Nayarit, Mexique**  
Chambre - 22 déc.  
**1795\$ ★★★★★**

RIU CANCUN  
**Cancun, Mexique**  
Chambre vue mer - 24 déc.  
**1895\$ ★★★★★**

RIU GUANACASTE  
**Liberia, Costa Rica**  
Chambre - 31 déc.  
**2395\$ ★★★★★**

#### ADULTES SEULEMENT par RIU

RIU PALACE MACAO  
**Punta Cana, Rép. dom.**  
Chambre - 20 déc.  
**1745\$ ★★★★★**

**Pour réserver vos vacances Signature, contactez votre agence de voyages ou visitez Signature.ca/fr**

Départs de Montréal. Offre d'une durée limitée applicable sur des nouvelles réservations effectuées du 27 oct. au 2 nov. 2012 (inclusivement). Les économies de 40% s'applique aux prix brochure pour le Riu Bambu le 17 et 18 déc. Les prix sont par personne, basés en occupation double, pour des forfaits vacances d'une semaine pour une sélection de dates et de destinations (à moins d'indication contraire). Les prix incluent les taxes et frais relatifs au transport sauf la taxe locale payable au départ de certaines destinations. Offre sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis et ne pouvant être jumelée à d'autres offres promotionnelles. Sièges limités à ces tarifs. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 2,00\$ par tranche de 1,000\$ de services achetés. Vols opérés par Sunwing Airlines. Pour connaître les conditions générales, veuillez consulter la brochure 2012/13 de Vacances Signature. Sunwing Tours Inc. opérant sous la bannière Vacances Signature. Titulaire d'un permis du Québec. 27/10/2012

# ACTUALITÉS

PARLEMENT

## Bilinguisme : les conservateurs pourraient acquiescer à la volonté du NPD

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le NPD a bon espoir que les critiques qui ont fusé, au Parlement et dans la population, suite à la nomination d'un unilingue anglophone comme vérificateur général, ont convaincu le premier ministre d'appuyer leur initiative visant à s'assurer qu'un tel scénario ne se reproduira plus.

L'an dernier, Stephen Harper a nommé presque coup sur coup deux unilingues anglophones à la Cour suprême (le juge Michael Moldaver) et au poste de vérificateur général (Michael Ferguson). Un an après sa nomination, au moment de déposer un rapport cette semaine, M. Ferguson n'était toujours pas en mesure de répondre aux questions des médias en français.

L'opposition avait fortement critiqué ces choix. Dans les rangs conservateurs, le Québécois Maxime Bernier s'était abstenu de commentaires publics, mais il s'était absenté le jour du vote pour entériner la nomination du vérificateur. Depuis, il ne serait pas le seul à avoir fait connaître son mécontentement, explique-t-on en coulisse.

En mai dernier, la néodémocrate Alexandrine Latendresse a déposé un projet de loi visant à exiger que tous les futurs candidats nommés aux postes d'officiers du Parlement maîtrisent les deux langues officielles. M. Bernier avait immédiatement appuyé cette initiative. Les conservateurs n'ont toujours pas précisé leur position.

Or, voilà que Stephen Harper regretterait maintenant d'avoir nommé M. Ferguson, selon le quotidien *La Presse*,

qui rapportait vendredi que le premier ministre aurait maintenant l'intention d'appuyer le projet de loi du NPD. Mais à quelques conditions. Les conservateurs pourraient notamment réclamer de se garder une marge de manœuvre et de ne promettre la nomina-

**Le NPD propose d'exiger des candidats nommés aux postes d'officiers du Parlement la maîtrise des deux langues officielles**

tion de candidats bilingues qu'à un certain nombre de postes. Le bureau du premier ministre n'a pas voulu confirmer, répliquant simplement que le gouvernement est « encore en train d'étudier le projet de loi du NPD ».

M<sup>me</sup> Latendresse n'a pas non plus voulu prédire la décision, mais elle a reconnu avoir

eu les mêmes échos de collègues conservateurs. « On n'a pas encore de confirmation officielle, mais il semblerait que les pressions qu'on a faites ont porté fruit et il y a des bonnes chances que ce soit appuyé. »

Le projet de loi C-419 propose d'exiger le bilinguisme, dès l'embauche, aux postes de vérificateur général, directeur des élections, président de la Commission de la fonction publique, de même que des commissaires aux langues officielles, à la protection de la vie privée, à l'information, aux conflits d'intérêts et à l'éthique, au lobbying, et à l'intégrité, ainsi que du conseiller sénatorial en éthique. Le débat débutera aux Communions en novembre.

Le Devoir

## Israël: Baird fustige le rapporteur de l'ONU

MIKE BLANCHFIELD  
à Gatineau

Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, affirme que les plus récentes critiques formulées à l'endroit d'Israël par un enquêteur spécial des Nations unies s'inscrivent dans une tendance inquiétante.

Ces remarques de M. Baird illustrent deux des piliers les plus solides de la politique étrangère canadienne sous le gouvernement conservateur: la défense d'Israël et les critiques contre les Nations unies. Le Canada s'est associé à Israël et aux États-Unis pour demander le départ de Richard Falk, rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de la personne dans les territoires palestiniens.

M. Falk a demandé un boycottage des entreprises qui font affaire avec les colonies israéliennes de Cisjordanie et de Jérusalem-Est tant qu'elles ne respectent pas les normes internationales en matière de droits de la personne.

M. Baird affirme que le plus récent rapport de M. Falk fait partie d'une tendance au parti pris contre Israël. « Les commentaires de M. Falk sont insultants, nuisibles et scandaleux, ils doivent être condamnés », a dit M. Baird. « Il y a ici clairement une tendance que nous trouvons très inquiétante. »

M. Baird n'a pas fourni d'autres détails. Il avait précédemment demandé le départ de M. Falk dans un communiqué.

Le gouvernement conservateur ne se gêne pas pour dénoncer ce qu'il considère être un parti pris des Nations unies

contre Israël, un pays qu'il défend chaque fois qu'il en a l'occasion. Les détracteurs du gouvernement Harper lui reprochent l'inverse — une défense presque servile de tout ce que fait le gouvernement israélien.

Plus tôt cette semaine, M. Falk a déclaré que des entreprises israéliennes et d'autres entreprises établies aux États-Unis, en Europe et au Mexique contreviennent possiblement aux lois humanitaires internationales et aux droits de la personne. Il a mentionné les entreprises qui aident à construire ou à assurer la sécurité des colonies israéliennes illégales, tout comme celles qui exploitent les ressources palestiniennes.

M. Falk a demandé une enquête plus poussée et un boycottage de ces entreprises. Il a souligné que la construction des colonies israéliennes s'accélère pendant que le pays continue de faire fi de l'opposition de l'ONU et de la communauté internationale.

Le ministre fédéral de l'Immigration, Jason Kenney, a reconnu vendredi ne pas avoir lu le rapport de M. Falk. Cela ne l'a pas empêché de défendre l'État hébreu et de lancer une charge à fond de train contre ses détracteurs. « Nous croyons qu'il est possible de critiquer de manière légitime et valide les politiques du gouvernement israélien, mais cibler spécifiquement le seul État juif du monde et lui réserver un traitement injuste, c'est quelque chose que nous trouvons très inquiétant et on se demande ce qu'il y a derrière ça », a dit M. Kenney.

La Presse canadienne

## Des passeports à la fine pointe de la technologie

Ottawa dévoile des passeports biométriques pour prévenir la contrefaçon

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les Canadiens auront bientôt en mains de nouveaux passeports biométriques, plus difficiles à falsifier. En outre, les pages intérieures du document de voyage seront désormais ornées d'images reprenant des moments ou des personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire du pays.

Les Premières Nations, le Grand Nord canadien, la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique, les cinq femmes célèbres qui ont ouvert à leurs compatriotes les portes du Sénat, Terry Fox, les Pères de la Confédération, Samuel de Champlain et les Forces armées auront chacun leur page. La Ville de Québec, les chutes du Niagara, les Prairies, le monument commémoratif du Canada à Vimy et la colline du Parlement seront aussi représentés.

« Nous avons choisi des images qui sont toutes particulièrement canadiennes. Des images qui soulignent des moments phares de notre histoire et qui offrent une vitrine sur notre beau pays », a expliqué le ministre des Affaires étrangères, John Baird.

Passeport Canada explique que l'impression de ces 16 images en filigrane rendra plus difficile la contrefaçon. « Rien n'est jamais impossible.



Le ministre John Baird a dévoilé vendredi le nouveau passeport canadien. Les pages du document sont ornées d'images reprenant des moments ou des personnages historiques.

Mais je crois que nous avons relevé la barre », a acquiescé le ministre John Baird.

L'opposition n'a rien à redire, affirmant appuyer toute mesure qui permet de prévenir la fraude. Mais le néodémocrate Randall Garrison

s'est néanmoins demandé à quel point ces nouvelles images contribueraient à cet effet. « Et j'espère qu'elles représentent ce que les Canadiens ont vraiment en tête quand ils pensent à leur pays. Il y a des inquiétudes, je crois,

pour les Prairies, car, plutôt que le blé, on a une plateforme pétrolière, et ce n'est pas vraiment ce à quoi on pense traditionnellement », a-t-il noté.

« Si on regarde nos pièces de monnaie, il y a un peu d'histoire. Pourvu que ça ne dépasse pas les limites du raisonnable et qu'on parle de Canadiens, et pas seulement de conservateurs », a quant à lui réagi le député libéral Massimo Pacetti.

Les passeports biométriques auront aussi une puce au dos contenant les informations personnelles déjà inscrites à la première page du document. Passeport Canada souligne que ces données ne sont accessibles qu'à moins de 10 cm de la puce et que, « par conséquent, il est tout à fait improbable que les données personnelles stockées [...] puissent être lues à votre insu ».

Les premiers documents commenceront à être distribués au printemps prochain dans certaines régions, et à l'échelle du pays à compter de l'été 2013. Les citoyens pourront s'en procurer un valide pour cinq ans — au prix de 120 \$, contre 87 \$ actuellement —, ou pour dix ans — au prix de 160 \$. Le passeport des enfants coûtera 20 \$ de plus, au prix de 57 \$. La configuration des passeports n'avait pas été revue depuis dix ans.

Le Devoir

## Marc-Aurèle Fortin Paysages modernes du Québec traditionnel



Jusqu'au 9 décembre 2012

**CENTRE D'EXPOSITION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
Pavillon de la Faculté de l'aménagement  
2940, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, local 0056  
Université-de-Montréal

Ouvert le mardi, mercredi, jeudi et dimanche  
De 12 h à 18 h  
► **ENTRÉE GRATUITE**

www.expo.umontreal.ca

L'exposition *Marc-Aurèle Fortin. Paysages modernes du Québec traditionnel* est réalisée et mise en circulation par le Musée national des beaux-arts du Québec, société d'État subventionnée par le ministre de la Culture et des Communications du Québec.

centre d'exposition  
Université de Montréal



## MA SFÈRE DE VIE À AHUNTSIC

LIVRAISON ÉTÉ 2013

BUREAU DES VENTES  
1000 PORT-ROYAL E  
MONTRÉAL  
514-940-0196

SFERECONDOS.COM

struktur.ca

ILORACON

FONDS immobilier de solidarité FTQ



## ACTUALITÉS

## Manifs: plainte aux droits de la personne contre la police de Québec

ISABELLE PORTER  
à Québec

La Ligue des droits et libertés dépose une plainte auprès de la Commission des droits de la personne pour le comportement des policiers de Québec lors d'une manifestation le 27 avril.

Organisée par la CLASSE, cette marche avait lieu dans le cadre de la manifestation nationale féministe qui se tenait partout au Québec. Dans la capitale, environ 125 personnes y participaient, dont 81 ont été arrêtées en vertu du Code de la sécurité routière.

Une journaliste de TVA qui couvrait l'événement avait relaté que la marche était « pacifique » et que les policiers avaient commencé à arrêter les gens à peine 10 minutes après le début de la manifestation.

La Ligue a accepté de parraîner 37 des personnes arrêtées qui souhaitaient porter plainte. Elle estime que les policiers ont porté atteinte à la liberté d'expression.

« Non seulement les arrestations avaient un caractère discriminatoire ponctuel, mais elles s'inscrivent dans un contexte généralisé, avance-t-elle. Elles étaient utilisées de façon abusive et arbitraire afin



La plainte découle du travail des policiers lors de la manifestation du 27 avril dernier. JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

de réprimer un mouvement de contestation sociale et d'en dissuader la participation.»

La Ligue a choisi cette manifestation pour son caractère symbolique. « Son caractère bon enfant rend d'autant plus évidente la volonté de faire passer le message d'une partie de la population », fait-elle valoir.

Il s'agit de la première plainte collective à être déposée auprès de la Commission sur les événements du printemps. Mais selon la Ligue, l'ASSE songerait à por-

ter plainte pour d'autres manifestations.

Avec ce recours, elle souhaite créer un précédent. « Ce qui est spécial avec cette plainte-là, c'est que ce serait la première fois qu'on obligerait la Commission à se positionner sur un enjeu lié à du profilage politique », remarque Emilie Guimond-Bélanger, de la Ligue. « Ce n'est pas un sujet sur lequel il y a de la jurisprudence. »

Reste à savoir quel traitement la Commission fera de

cette plainte. « On va attendre de voir s'ils jugent la plainte recevable. Ensuite, ils pourraient procéder à une enquête préliminaire et, s'ils pensent qu'il a pu y avoir une situation de discrimination, ça va passer au Tribunal des droits de la personne, explique M<sup>me</sup> Guimond-Bélanger. Si c'est prouvé, la Commission va faire des recommandations à la Ville ou au Service de police. »

Le Devoir

## Tremblay a rencontré les policiers plusieurs fois

Le maire Gérald Tremblay a livré plusieurs témoignages sous serment aux autorités policières depuis son arrivée à l'hôtel de ville de Montréal.

C'est ce qu'a confirmé vendredi son attachée de presse, Martine Painchaud, en entrevue à La Presse canadienne.

Elle a toutefois refusé de préciser la nature des dossiers pour lesquels le témoignage de M. Tremblay a été sollicité.

M<sup>me</sup> Painchaud a fait valoir que c'est le maire qui a pris l'initiative de transmettre des informations, à plusieurs reprises, aux autorités au cours des dernières années.

Jeudi, Gérald Tremblay avait indiqué, en conférence de presse, qu'il ne pouvait se défendre comme il le souhaitait face aux accusations de corruption et de collusion vi-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gérald Tremblay

sant son administration. Le maire avait ajouté qu'il devait respecter le serment qu'il avait fait aux policiers, mais qu'il espérait avoir l'occasion de se disculper devant la commission Charbonneau.

M<sup>me</sup> Painchaud a indiqué que le maire n'avait toujours pas reçu d'invitation à comparaître devant la commission, mais qu'il l'attendait impatiemment.

La Presse canadienne

## Un ancien d'Union Montréal témoignera

Selon Radio-Canada, c'est un organisateur politique du parti du maire de Montréal Gérald Tremblay qui se confiera lundi à la juge France Charbonneau. L'organisateur d'Union Montréal, dont l'identité demeure secrète pour l'instant, aura certai-

nement à expliquer si la corruption permettait de financer le parti. Selon Lino Zambito, qui a témoigné précédemment, Union Montréal recevait 3% de la valeur des contrats de la ville. Le fonctionnaire Gilles Surprenant, pour sa part, a affirmé que c'est le comité exécutif de la ville qui empochait l'argent. À suivre lundi.

Le Devoir

Je joue, je chante, je crée, Je me réalise...

Portes ouvertes  
30 octobre 2012  
de 17 h à 20 h

PROGRAMME PRÉUNIVERSITAIRE EN MUSIQUE (501.A0)  
CLASSIQUE OU JAZZ AVEC QUATRE PROFILS

PROGRAMMES JUMELÉS (AVEC LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF)

- SCIENTES DE LA NATURE (200.11) ET MUSIQUE
- SCIENTES HUMAINES (300.11) ET MUSIQUE
- ARTS ET LETTRES (500.11) ET MUSIQUE

COURS DE MUSIQUE POUR TOUS ÉGALEMENT OFFERTS

ÉCOLE DE MUSIQUE  
**Vincent-d'Indy**

INFORMATION 514 735-5261 | www.emvi.qc.ca  
628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5

Sophie DOWNS  
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne  
ADULTES · COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630  
VIEUX-MONTRÉAL

CONFÉRENCES Entrée gratuite

**L'humanité à la croisée des chemins**

Les soulèvements des derniers mois ont démontré le mécontentement de citoyens de plusieurs pays. Parallèlement, on assiste à un événement extraordinaire : l'émergence des Maîtres de Sagesse, lesquels nous inspirent déjà les prémisses d'une civilisation basée sur l'unité et le partage.

Venez découvrir quels sont leurs messages et les signes annonciateurs de ces Temps nouveaux.

Le 31 octobre à 19 h 30, au Gesù, salle d'audium, 1200 Bleury, Montréal  
Le 21 novembre à 19 h 00, au Commensal, 3180 boulevard St-Martin Ouest, Laval

www.taraquebec.org 1-888-886-T.A.R.A. (8272)

## Encore du nouveau au Devoir

Le Devoir accueillera à compter de lundi un nouvel éditeur. Il s'agit de notre collègue bien connu Antoine Robitaille, jusqu'ici correspondant parlementaire à Québec, et dont nos lecteurs apprécient depuis longtemps la culture et la polyvalence, qui se manifestent notamment par Le Devoir de philo, dont il est responsable, et le blogue *Mots et maux de la politique*.

M. Robitaille sera également responsable des débats d'idées, tels que déclinés dans notre page du même nom, sur notre site Internet et à l'occasion de projets spéciaux. Parallèlement à sa carrière de journaliste, entreprise en 1992, notre collègue a d'ailleurs toujours tenu à s'associer à des projets privilégiant le débat et la réflexion. On le retrouve ainsi membre fondateur de la revue *Argument*, signataire dans différentes publications universitaires ou analyste à plusieurs émissions d'affaires publiques.

Il est lui-même l'auteur des essais *Le nouvel homme nouveau. Voyage dans les utopies de la posthumanité* (Boréal, 2007) et *L'ingratitude. Conversation sur notre temps*, avec le philosophe français Alain Finkielkraut (Gallimard, 1999).

Sa contribution à l'éditorial s'annonce donc riche, et nous saluons son arrivée.



Antoine Robitaille

## Une nouvelle correspondante à Québec

Et puisqu'il faut dorénavant le remplacer comme correspondant à l'Assemblée nationale, nous sommes heureux d'annoncer l'embauche de Jessica Nadeau, qui collabore au *Devoir* depuis cet été. Elle fut notamment très active durant la campagne électorale.

Journaliste depuis dix ans, madame Nadeau a principalement travaillé au *Journal de Montréal* puis à *RueFrontenac.com*, où elle s'est signalée par ses enquêtes en environnement. Elle sera en fonction à compter du 5 novembre et nous sommes persuadés qu'elle saura relever avec brio le défi du journalisme parlementaire!

Josée Boileau  
Rédactrice en chef

VINS, BIÈRES & SPIRITUEUX

La GRANDE DÉGUSTATION DE Montréal 2012

8 AU 10 NOVEMBRE

JEUDI 8 NOVEMBRE 16 h - 21 h  
VENDREDI 9 NOVEMBRE midi - 21 h  
SAMEDI 10 NOVEMBRE midi - 21 h

HEURES RÉSERVÉES  
Détenueurs du passeport 3-jours, journalistes, détenueurs de permis, conseillers en vin SAQ

JEUDI 8 NOVEMBRE midi - 16 h

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL  
LAGRANDEDEGUSTATION.COM

PRÉSENTÉE PAR ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AGENCES DE VINS, BIÈRES ET SPIRITUEUX INC. SAQ

Media@McGill présente

**Le reportage en conflit**  
La guerre et le photojournalisme à l'ère numérique

Le vendredi 2 novembre 2012 de 13 h à 18 h  
Musée McCord  
690, rue Sherbrooke Ouest

Interprétation simultanée  
Pour plus de renseignements : media.mcgill.ca ou 514 398-8364

Dans le cadre du symposium Le Photojournalisme, hier et aujourd'hui, les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2012

13 h 00 - 14 h 00 Peter Maass Journaliste  
Coupables et complices : Photographes de guerre à l'ère numérique

14 h 00 - 15 h 00 Sharon Sliwinski  
Professeure adjointe, University of Western Ontario, Faculty of Information and Media Studies  
Sept thèses sur la situation photographique

15 h 30 - 16 h 30 Donald Matheson  
Directeur par intérim, School of Social and Political Sciences, University of Canterbury, Christchurch, Nouvelle-Zélande  
Le retour du photographe de guerre : Une exploration de moments de réflexion photojournalistique

16 h 30 - 18 h 00 Table ronde  
Le reportage en conflit : La guerre et le photojournalisme à l'ère numérique  
avec Louie Palu Photojournaliste, Bernard L. Schwartz Fellow, New America Foundation, Susan L. Carruthers Professeure agrégée, Rutgers University, Newark, et Thierry Gervais Professeur adjoint, Ryerson University, rédacteur en chef de *Études Photographiques* (modérateur)

McCord Museum McGill Institute for the Study of Canada L'Institut d'études canadiennes de McGill m McGILL

## ACTUALITÉS

DROITS DE SCOLARITÉ

## Progressiste sur tous les fronts, à une exception

Le Québec gagnerait à mieux financer ses universités, dit le recteur de l'Université Concordia

LISA-MARIE GERVAIS

Si le Québec veut prendre sa place dans le monde, il devra mieux financer ses universités et accroître le nombre d'étudiants, croit le nouveau recteur de l'Université Concordia, Alan Shepard. Même qu'il se dit surpris qu'un endroit aussi progressiste que le Québec ait pris du retard en la matière. « C'est ironique pour moi. Le Québec a été tellement progressiste dans tous les domaines, mais sur les droits de scolarité, il prend un autre chemin que celui auquel je suis habitué », a dit l'Américain d'origine, naturalisé canadien, en entrevue au Devoir.

Non pas que les droits doivent rattraper ceux des grandes universités canadiennes ou états-uniennes. Mais, selon lui, il n'existe pas de lien entre faibles droits de scolarité et accessibilité. « Québec a les plus bas droits de scolarité au Canada et le plus faible taux de fréquentation universitaire. Est-ce que les droits de scolarité bas signifient une accessibilité accrue? Les données ne le suggèrent pas », a soutenu l'homme, d'une grande affabilité.



Alan Shepard

Se gardant de jeter de l'huile sur le feu qui a embrasé le Québec, ce printemps dernier, Alan Shepard évite de se prononcer sur la question de la hausse des droits de scolarité. « Ce n'est pas un oui ou un non. Mais cette grande discussion sur la valeur de l'université qu'on a au Québec se tient aussi dans le reste du monde, aux États-Unis, en Australie », a-t-il simplement avancé.

Mais qui doit payer la facture? La réponse à cette question est politique, note cet ancien vice-recteur aux affaires académiques à Ryerson University, qui a également été professeur d'anglais et de théâtre à l'Université de Guelph (Ontario). Peu importe comment on la finance, l'éducation coûte cher. « Le débat qui s'entame au Québec est juste. On doit déterminer qui va payer. »

Tout comme la principale de McGill, Heather Monroe-Blum, qui a avancé ce principe pour défendre son MBA à plus de 30 000 \$, M. Shepard croit qu'il existe un lien entre le prix élevé d'un programme et sa valeur. « Les professeurs de marketing vous le diront. Plusieurs ont fait des études là-dessus. Il y a une corrélation, mais elle n'est pas directe », souligne-t-il.



L'Université Concordia a vécu une profonde crise de gouvernance et a été éclaboussée par de nombreux scandales financiers cette année.

Pour ce père de deux enfants qui aborde la cinquantaine, l'accessibilité doit cependant être soutenue par un « robuste » système de prêts et bourses. « Je crois profondément à l'accessibilité, parce que si je n'avais pas eu d'aide, je ne serais pas ici pour vous en parler aujourd'hui », a dit M. Shepard, en précisant qu'il vient d'un milieu modeste.

## Et le sous-financement?

Alan Shepard connaît bien le mot « sous-financement », même s'il ne s'exprime encore que très peu dans la langue de Molière après trois mois de vie montréalaise et un séjour linguistique de trois semaines à Trois-Rivières. Sans se prononcer clairement, il adopte néanmoins le point de vue de ses homologues recteurs.

« Même si c'est une responsabilité provinciale, l'éducation est une affaire nationale et internationale. On est dans un environnement très compétitif. Si on veut un Québec fort, on veut de bonnes universités financées à un niveau concurrentiel », poursuit-il.

Sans se la jouer à la Harvard, qui a une réputation de trois siècles, l'Université Concordia doit avoir de grandes ambitions... tout en res-

tant elle-même. « On veut être la meilleure Université Concordia possible. »

Il compte ainsi sur le vent de changement qui souffle depuis son arrivée sur l'établissement, dont l'image a été mise à mal. Rappelons qu'en plus d'un printemps érable difficile, l'université a vécu une profonde crise de gouvernance et qu'elle a été éclaboussée par de nombreux scandales financiers, alors que deux de ses ex-recteurs partis prématurément ont bénéficié d'indemnités totalisant près de 2 millions et que six employés ont quitté l'université moyennant des avantages totalisant 3 millions, infraction pour laquelle elle a été punie par le gouvernement. Le salaire de 357 000 \$, avantages et bonus en sus, du nouveau recteur fait aussi jaser. Alan Shepard sait dans quoi il s'embarque, félicite l'université d'avoir fait son examen de conscience et se dit convaincu de pouvoir tourner la page. « Je me concentre sur la qualité et la réputation de Concordia. Je veux que les étudiants y vivent une expérience supérieure, qui fasse réellement une différence dans leur vie. »

Le Devoir

## Ottawa s'attaque aux mariages frauduleux

Mississauga — Certains nouveaux mariés font désormais face à de nouvelles règles qui ont pour but, selon le gouvernement, de s'attaquer aux mariages frauduleux.

Les règles s'appliquent aux Canadiens et résidents permanents qui font entrer de l'étranger leur conjoint au Canada.

Les conjoints devront désormais vivre ensemble, dans ce que le gouvernement appelle une relation légitime, pendant au moins deux ans. À défaut de quoi, le conjoint immigré pourrait perdre son statut de résident permanent.

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, a affirmé que certaines personnes transforment le mariage en une initiative frauduleuse se résument, en quelque sorte, à une transaction commerciale.

En imposant une période de résidence permanente conditionnelle de deux ans, le ministre se dit persuadé qu'il sera plus facile d'identifier les cas de fraude et d'éviter que des Canadiens en soient victimes.

Cette règle sera applicable uniquement pour les couples mariés dont l'union a été prononcée il y a moins de deux ans et qui n'ont pas d'enfants au moment de son entrée en vigueur.

Lorsque la fraude aura été démontrée, le statut sera retiré. Il le sera également pour les cas de négligence ou lorsque le conjoint citoyen canadien décède avant la fin de ces deux ans.


Ce nouveau règlement s'appliquera à toutes les demandes à compter du samedi 27 octobre.

La Presse canadienne

## Fin du colloque des écrivains

Le troisième et dernier colloque des écrivains de l'Académie des lettres du Québec, qui s'est déroulé vendredi, n'a pas réussi à trancher une proposition formelle pour améliorer la transmission de la culture entre le professeur et l'élève, comme le dit son thème. Il aura néanmoins réussi à dresser un plus juste état des lieux des programmes de formation de l'école québécoise et à établir quelques points de ralliement comme autant de phares servant à guider l'enseignement des maîtres. En plus de raviver l'éternel débat entre tradition et réforme, les discussions de cette journée dirigée par Lise Bissonnette se sont notamment attardées sur le socle commun entre l'histoire, les arts et la citoyenneté et l'avenir du livre à l'ère 2.0. Ce colloque des écrivains se tient une fois l'an et réunit une quinzaine d'écrivains et de spécialistes autour d'un thème d'actualité.


Le Devoir



portier  
raffinée sur toute la ligne

## Prêt pas prêt, elles arrivent !

Les Fêtes sont à nos portes ! Heureusement, Porter a tout prévu pour ménager vos transports. Réservez d'ici le mardi 30 octobre 2012. Voyagez entre le 15 décembre 2012 et le 15 janvier 2013. Profitez de cette promo sans code.



**SOLDE DES FÊTES**

Vol au départ de Montréal. Réservez d'ici le 30 octobre 2012. Voyagez entre le 15 décembre 2012 et le 15 janvier 2013. Promo sans code. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.\* Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour <b>206 \$</b> Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour <b>120 \$</b> Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE <b>205 \$</b> Taxes et frais compris	ST. JOHN'S <b>252 \$</b> Taxes et frais compris	SUDBURY <b>182 \$</b> Taxes et frais compris	THUNDER BAY <b>182 \$</b> Taxes et frais compris	TIMMINS <b>205 \$</b> Taxes et frais compris	WINDSOR <b>194 \$</b> Taxes et frais compris	BOSTON <b>218 \$</b> Taxes et frais compris
BURLINGTON, VT À partir du 15 décembre <b>255 \$</b> Taxes et frais compris	CHICAGO <b>234 \$</b> Taxes et frais compris	NEW YORK <b>203 \$</b> Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles <b>208 \$</b> Taxes et frais compris					

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

**PRIX TOUT COMPRIS**

[flyporter.com](http://flyporter.com)

\* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 30 octobre 2012. Voyagez entre le 15 décembre 2012 et le 15 janvier 2012. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

# JE ME SOUVIENS... DE RENÉ LÉVESQUE

**24 août 1922**  
Naissance à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, en enfance à New Carlisle, en Gaspésie.

**Automne 1941**  
Entrepren des études en droit à l'Université Laval.

**28 octobre 1956**  
Première de l'émission *Point de mire*, à Radio-Canada.

**2 mars 1959**  
Arrestation lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada.

**22 juin 1960**  
Est élu député libéral dans la circonscription de Laurier à Montréal avec «l'équipe du tonnerre».

**5 juin 1966**  
Est réélu dans la circonscription de Laurier.

**14 octobre 1967**  
Quitte le Parti libéral du Québec avec fracas.

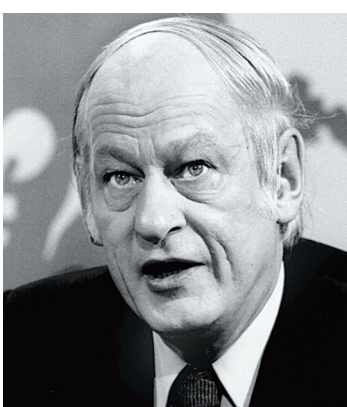
**19 novembre 1967**  
Fondation du Mouvement souveraineté-association (MSA).

**14 octobre 1968**  
Fondation du Parti québécois.

**29 avril 1970**  
Défait dans la circonscription de Laurier.

**15 novembre 1976**  
Le Parti québécois prend le pouvoir.

**26 août 1977**  
Adoption de la loi 101.



JACQUES NADEAU

## « M. Lévesque! Vous êtes dû pour une coupe! »

LISE PAYETTE  
ministre dans le cabinet Lévesque

C'a été l'homme le plus attachant que j'ai connu en politique, le plus droit, le plus exigeant. Et, à côté de cela, l'homme le plus compréhensif, le plus large d'esprit, le plus accueillant et plein d'humour. Le nombre de fois où je l'ai vu se bidonner jusqu'à pleurer! Il avait un grand sens de l'humour par rapport à lui et par rapport à la vie. [...] Ce qui ne voulait pas dire qu'il était parfait et toujours facile. Il était extrêmement respectueux de ce qu'on appelle la démocratie, mais, à certains moments, il n'était pas démocratique du tout. Au conseil des ministres, par exemple, à certains moments, il était exaspéré de patience: il laissait tout le monde s'exprimer beaucoup trop longuement sur leur point, au point de me ren-

dre folle, alors qu'on aurait pu tout décider en quelques minutes. D'autres fois, il tranchait. [...] Ce n'était pas le personnage le plus fier. Pour moi, ça restera toujours le premier ministre en Hush Puppies. Le paraître ne lui importait pas du tout, au point que ça nous inquiétait parfois. Il fumait beaucoup... et il n'avait pas toujours sur lui le nécessaire... J'avais d'ailleurs appris à trainer avec moi un petit paquet de mouchoirs et un minuscule cendrier, parce qu'il laissait tomber sa cendre partout, partout, partout. J'étais son cendrier portatif.

Pis la couette qui dépassait tout le temps! Le nombre de fois où j'ai entendu son attachée de presse, Gratia O'Leary, lui dire: «M. Lé-

vesque! Vous êtes dû pour une coupe!» Ça faisait partie de la simplicité du personnage, d'une authenticité rare, jusque dans ces traits-là. [...] Parfois, sa manière d'être près des gens nous entraînait dans de drôles de situations, nous, les ministres. Il arrivait en disant: «Je viens de rencontrer une personne qui m'a dit qu'un enfant avait une clé dans le cou et revenait de l'école tout seul à la maison. Ça n'a pas de bon sens! Il faut changer ça!» Il ramassait un témoignage sur un bout de papier, nous ramenait les problèmes personnels des gens, qu'il voulait vraiment régler, et en faisait des urgences nationales! Ce n'était pas toujours simple à gérer.

Propos recueillis par Marie-Andrée Chouinard



1

## 25 ans nous séparent

de la mort de René Lévesque, survenue le 1<sup>er</sup> novembre 1987 où, pour nombre de Québécois, le temps s'est arrêté. Avec la disparition d'un grand leader, vivrait-on la fin d'une quête? Vingt-cinq personnalités s'arrêtent un moment, le temps de dire: «Attendez que je me rappelle...» Chacune à leur manière, elles racontent l'homme qui les a marquées. Notre photoreporter Jacques Nadeau, qui a suivi M. Lévesque à compter de 1977, ouvre lui aussi sa malle à souvenirs pour faire revivre le politicien, dans toute sa simplicité et sa grandeur.

## « C'est sa différence qui a construit son mythe »

MARTINE TREMBLAY  
ex-directrice de cabinet de René Lévesque

Le 1<sup>er</sup> novembre chaque année, je pense à lui. Quand il est mort, nous étions encore très proches. Je travaillais sur la préparation d'émissions de télévision. J'ai donc un souvenir très personnel de l'événement. Aujourd'hui, René Lévesque reste présent dans la mémoire, l'imaginaire et le patrimoine collectif, au-delà de ce que j'aurais pu imaginer au moment de sa mort. J'ai vécu la fin de sa vie de premier ministre, la désaffection des gens envers lui dans son deuxième mandat, et, bien sûr, j'ai été étonnée d'assister à ce retour de la flamme et de voir l'importance que le personnage a prise dans la vie du Québec.

Je ne suis pas quelqu'un qui canonise les gens. René Lévesque n'était d'ailleurs pas un saint. Je comprends qu'un bassin d'inconditionnels ait fait de lui une icône, mais, pour moi, l'homme avait une stature particulière, simplement parce qu'il était différent. C'est sa différence qui a construit

son mythe. René Lévesque, c'est plus que la question nationale et référendaire. Il a surtout incarné une autre façon de faire de la politique, en représentant une certaine manière d'être en politique, qui l'a rendu un peu inclassable et, du coup, difficilement égalable.

Lévesque n'avait pas la langue de bois, il n'était pas domesticable, pas sensible non plus à la dimension superficielle de la politique. Il disait les choses franchement, se méfiait des groupes de pression, était proche des citoyens, et tout ça est encore aujourd'hui très remarquable.

Ce sont cette intégrité et ce respect pour la fonction politique qui lui ont attiré le respect de beaucoup de monde, y compris ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui. Aujourd'hui, il se désolerait sans doute de la dévalorisation de la fonction politique qui s'est produite dans les 20 dernières années.

Sur le plan personnel, René Lévesque n'était pas toujours

facile. Il était même effrayant, distant avec ses collaborateurs, capable d'être insolent, brutal dans sa façon de juger, porteur d'une ironie mordante. Il était très exigeant et il fallait être capable de vivre avec tout ça. Paradoxalement, il était capable de se rapprocher des citoyens, de créer avec eux des moments d'attention, d'écoute et de chaleur, qu'il n'aurait pas à reproduire avec la plupart de ses collègues de travail.

Le mythe a fait disparaître son côté bourru, son côté sauvage, comme c'est souvent le cas, d'ailleurs, dans ce genre de construction. Malgré tout, je garde de lui le souvenir de quelqu'un qui m'a communiqué son respect pour une fonction fondamentale dans une société. J'ai eu le privilège de côtoyer quelqu'un qui m'a fait vivre la politique avec un grand «P», une politique dont on ne peut aujourd'hui que souhaiter un retour.

Propos recueillis par Fabien Deglise



## « Lévesque, grand de même »

FRED PELLERIN  
conteur

René Lévesque, Assermenté premier ministre du Québec le 25 novembre 1976. J'étais né depuis trois jours.

Lévesque, Grand de même, Et qui nous dépasse pourtant tous d'une bonne tête. À cause du cœur, peut-être... Parce que la taille véritable d'un homme Ne se mesure pas en pieds.

Lévesque, Un rêve à rassembler Et des agirs de taille Et des moyens Pour qu'on trouve à se trouver. Il fut de ces immenses que l'histoire lie,

Dont les babines suivent les bottines, Et qui savent se tenir, D'humble et d'honnête, Parce qu'ils connaissent l'ampleur de l'aire.

Lévesque, De ceux qui pensent Et qui expliquent. Du vaste communicant. De ceux qui sont, Et qui font. Et qui se transforment en borne, En phare, Et en mesure extrapolante pour les suites.

René Lévesque, Décédé le 1<sup>er</sup> novembre 1987. Et nous sommes toujours en chemin...



3

## « La capacité de s'indigner »

CLAUDE LÉVESQUE  
fils de René Lévesque et journaliste au Devoir

C'était le début des années soixante. Cet été-là, nous avons passé quelques semaines de vacances en Virginie. Notre père nous a montré quelques écrivains ségréguionnistes comme il en existait encore, à cette époque-là, devant les restaurants et aux abords des plages. Il n'avait même pas eu besoin de faire appel à ses indéniables talents de pédagogue, les faits parlaient d'eux-mêmes.

Quelques années plus tard, je me souviens de l'avoir vu fulminer devant le spectacle télévisé de la police qui matraquait la foule des pacifistes lors de la convention du Parti démocrate à Chicago.

Les deux exemples sont américains. Notre père aimait les États-Unis avec leurs qualités et leurs défauts. De par son métier de journaliste, il s'intéressait aussi à tous les points chauds de la planète. Il avait conscience que les Québécois étaient des citoyens à part entière de cette même planète.

Il avait le courage de ses convictions et la capacité de s'indigner. Il n'hésitait pas à passer à l'action, même si, comme ce fut le cas lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, son geste lui a valu un bref séjour au poste

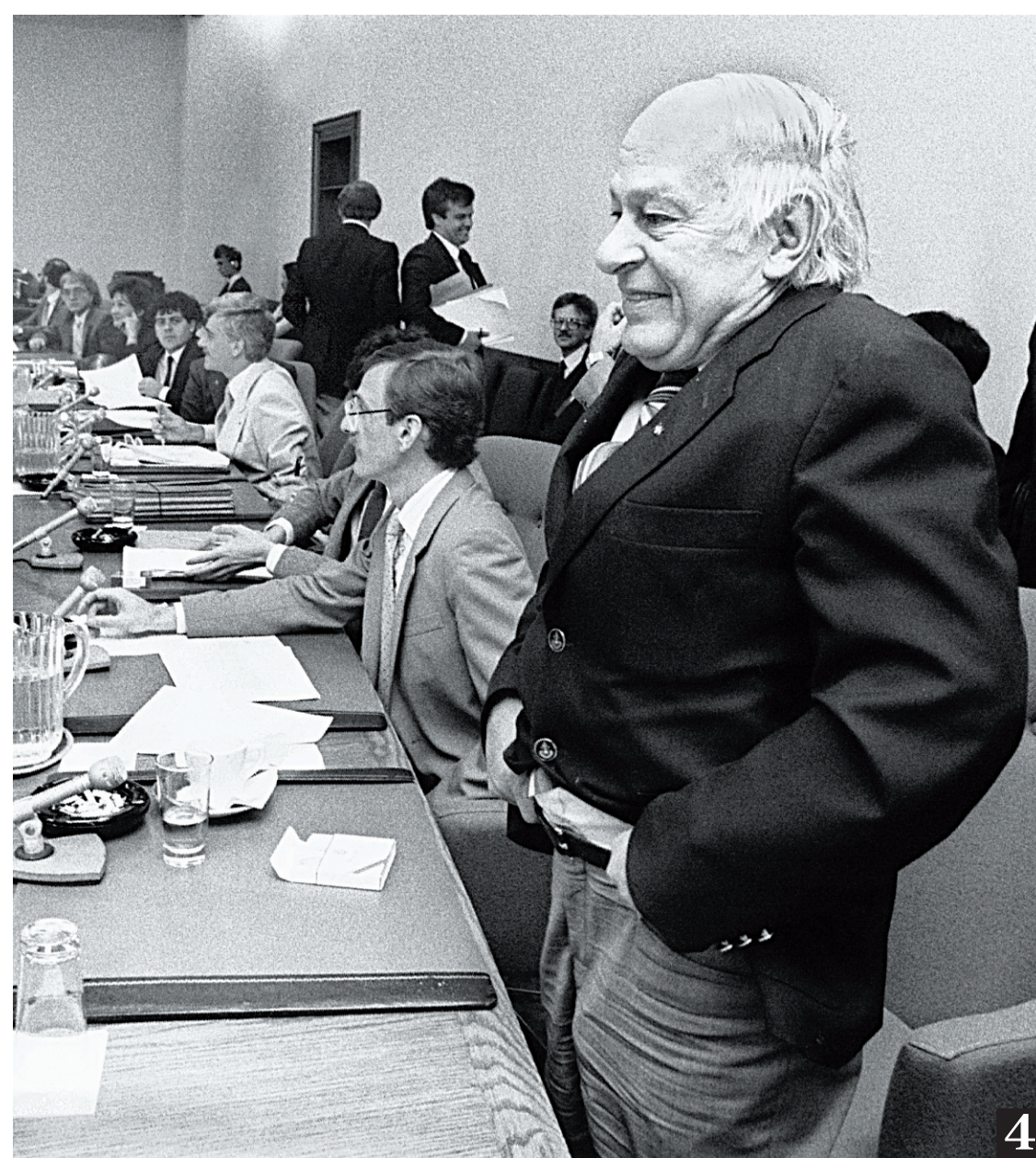
de police. Aurait-il porté le carré rouge le printemps dernier? C'est bien possible puisque les libéraux de sa génération croient fermement à l'accessibilité aux études supérieures.

Son franc-parler, qui pouvait aller très loin, lui a valu l'admiration de millions de personnes ici et ailleurs, et ce, même chez ceux et celles qui ne partageaient pas ses opinions. Bien entendu, il avait aussi ses détracteurs, dont certains ne se sont pas gênés pour lancer les calomnies les plus viles et les plus démagogiques. Je ne dirais pas que je n'ai jamais été blessé par ces attaques, mais il était assez facile de réaliser que c'était le fait d'un bien petit nombre de personnes, et que notre père était du bon côté de l'Histoire.

C'était une époque de grands bouleversements, ici et ailleurs. Le Québec était sorti de sa torpeur. C'est probablement cette conviction intime d'œuvrer pour le progrès qui le motivait à poursuivre son travail malgré toutes les embûches. Il faut dire aussi que, dans les années soixante et même dans les années soixante-dix, la classe politique n'était pas aussi méprisée qu'aujourd'hui.



2



4



## Dans l'œil de Jacques Nadeau

Intéressé par la politique, le photoreporter a suivi René Lévesque à compter de 1977. Parmi ses milliers de photographies, il partage des moments marquants de l'histoire du politicien et nous offre des inédits.

PHOTOS JACQUES NADEAU  
TOUS DROITS RÉSERVÉS

1. Premier sommet économique à Pointe-au-Pic, dans Charlevoix. Il avait invité Paul Desmarais père et Louis Laberge, président de la FTQ. 2. Le 20 mai 1980, au Centre Paul-Sauvé, avec Lise Payette et Corinne Côté, au moment précis où il dit: «Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de dire: à la prochaine fois...»

3. Pendant la campagne référendaire de 1980, il serre la pince à un groupe de travailleurs. 4. Il se prépare à présider un caucus du Parti québécois dans la ville de Québec, en 1981.

5. À Québec, après une rencontre avec son homologue du Canada, Pierre Elliott Trudeau.



5

UNE OASIS AU COEUR DE L'ACTION  
180, RUE DU SÉMINAIRE  
CANAL DE LACHINE/RUE GUY  
LESBASSINS.CA, 514-989-8889

BASSINS DU HAVRE  
CONDOS SUR L'EAU À GRIFFINTOWN

Préval urbain Rachel Julien

# JE ME SOUVIENS... DE RENÉ LÉVESQUE

**20 mai 1980**  
Référendum sur  
l'indépendance.

**13 avril 1981**  
Réélection du Parti  
québécois.

**5 novembre 1981**  
«*La nuit des longs  
couteaux*».

**24 septembre 1984**  
Le «*Beau Risque*».

**20 juin 1985**  
Il démissionne du Parti  
québécois.

**1<sup>er</sup> novembre 1987**  
Décès.

## Sur ledevoir.com

### D Les témoignages de 20 autres personnalités

Jacques Parizeau  
Dominic Champagne  
Bernard Landry  
Renée Claude  
Biz (Loco Locass)  
Emmanuel Bilodeau  
Robert Libman  
Graham Fraser  
Léo Bureau-Blouin  
Jean-François Lépine  
Gratia O'Leary  
Pierre Godin  
Adèle Lauzon  
Marc Lalonde  
Gilles Gougeon  
Claude Sylvestre  
Louise Beaudoin  
Alexandre Stéfasnec  
Eric Bédard  
Paul St-Pierre Plamondon

Une chronologie de la vie de René Lévesque à travers des textes d'archives du *Devoir*.

Une sélection des meilleures photos de Jacques Nadeau.

Et vous? Quel souvenir avez-vous de cet homme? Venez li-  
vrer votre page d'histoire sur  
[ledevoir.com/rene-levesque](http://ledevoir.com/rene-levesque)



Lire aussi · La chronique  
de Michel David: «*Le bout  
du chemin*».  
Page B 3

Le rapport de René Lévesque  
avec l'information spectacle,  
pour cet ancien journaliste-  
vedette devenu politicien cri-  
tique des médias.  
Page E 8

Idées · Victor-Lévy Beaulieu  
sur la révolution intranquille.  
Page B 5

## « De temps en temps, il me rappelait à l'ordre »

Pauline Marois, première ministre du Québec



Le 12 mai 1980, avec Félix Leclerc, sur la même scène. À gauche, il sort du Capitole, à Washington, en compagnie de Jacques-Yvan Morin.

C'était un homme honnête. C'était un grand démocrate, aussi, très soucieux du respect des droits des personnes. C'est quelqu'un qui ne voulait pas qu'on impose sans avoir été capable d'écouter, d'expliquer, de convaincre.

Je crois qu'il a dû travailler assez fort sur cette attitude quand on a adopté la loi 101. Mais en même temps, c'était l'intérêt supérieur du Québec qui était en cause, et c'est ça qui l'a convaincu.

C'était un homme très sensible au quotidien des gens. Ça me fascinait. Quand il revenait de tournées, il nous appelait. En tout cas, moi, il m'appelait. J'étais ministre de la Main-d'œuvre. Il me disait: «*Mme Marois, votre maudit ministère, il embête les gens, il ne répond pas à leurs besoins dans tel cas.*» Et il me donnait un cas. «*Allez-vous vous en occuper?*» Je m'en occupais. [...] Tout ce qui était bureaucratique l'ennuyait profondément. [...]

On a été atterrés d'apprendre son décès. On était profondément malheureux parce qu'on avait le sentiment qu'il avait encore beaucoup de choses à dire et à faire pour le Québec. Il est mort beaucoup trop tôt.

Surtout qu'après, on a constaté que les Québécois avaient une très grande admiration pour lui malgré les difficultés qu'il avait connues dans son deuxième mandat.

Et si je ne m'abuse, dans les sondages, on constate que c'est le plus grand homme politique qu'on a connu au Québec. [...]

J'étais très impressionnée. J'étais une jeune femme ministre. J'arrivais dans un conseil des ministres qui était très expérimenté. Il y avait des gens qui étaient très près de M. Lévesque. Oui, il allait directement au but. Mais parfois, quand il dirigeait le conseil des ministres, s'il y avait des ministres qui le faisaient rire comme M. Garon ou qu'il aimait entendre, il leur laissait beaucoup d'espace par rapport à d'autres (rives). [...]

Ma relation avec lui a été quand même une relation d'autorité. Il était mon patron. Et de temps en temps, il me rappelait à l'ordre, surtout au début du mandat. [...]

Qu'est-ce que c'était, pour lui, le Beau Risque? C'était que le Québec continue d'avancer, qu'il ne recule pas. [...] Et on ne renonce pas non plus à la souveraineté. Les gens qui voudraient lui faire dire ça, jamais! Il parlait d'une assurance d'au moins ne pas reculer. Si on ne peut pas aller aussi loin que notre indépendance, donnons-nous les moyens d'avancer.

Propos recueillis par  
Robert Dutriscac

**DU VENDREDI 26 AU  
DIMANCHE 28 OCTOBRE**

**15%**  
DE RABAIS  
À L'ACHAT DE

**2 BOUTEILLES** OU PLUS  
DE SPIRITUEUX AU CHOIX

APPLICABLE  
AUX PRODUITS  
DÉJÀ RÉDUITS



La modération  
à bien meilleur goût.

Educalcool

POUR DES CENTAINES D'IDÉES COCKTAILS, VISITEZ

[espacecocktail.com](http://espacecocktail.com)

SAQ

18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Obtenez 15% de rabais à l'achat d'un minimum de 2 bouteilles de spiritueux au choix de 700 ml ou plus est en vigueur du 26 au 28 octobre 2012 seulement et s'applique uniquement aux spiritueux offerts en succursale et dans SAQ.COM. Le rabais de 15% est calculé sur le prix courant. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Aucune substitution possible. Ne peut être convertie en crédit. L'offre est en vigueur jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

AGETA  
Association québécoise  
des modèles d'expression  
**moi aussi JESUIS  
CAPABLE**  
Le droit d'apprendre depuis 1966  
[ageta.qc.ca](http://ageta.qc.ca)

Alternatives

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE  
un monde  
différent

Pour nous appuyer :

[www.alternatives.ca](http://www.alternatives.ca)  
514.982.6606

## ACTUALITÉS

## RELIGION

## L'Aïd-al-Adha au cœur de la la foi musulmane

AMÉLIE  
DAOUST-BOISVERT

C'était vendredi la fête de l'Aïd-al-Adha, ou fête du Sacrifice, la célébration la plus importante du calendrier musulman. Partout dans le monde, les croyants se sont rassemblés pour commémorer la soumission d'Abraham à Dieu. Occasion de réunions familiales, de grands rassemblements étaient également organisés dans la région de Montréal. En Syrie, la fête devait être marquée par un cessez-le-feu, mais la trêve a volé en éclats: l'armée syrienne a annoncé par voie de communiqué qu'elle allait répliquer à des attaques rebelles survenues plus tôt.

L'Aïd-al-Adha commémore l'épreuve que Dieu envoya à Abraham, à qui il demanda de sacrifier son fils. Au dernier moment, alors qu'Abraham s'appretait à égorger le jeune Ismaël, Dieu, convaincu de la foi d'Abraham, a envoyé l'archange Gabriel pour lui dire d'épargner son fils: il a prouvé sa soumission à Dieu, que l'enfant soit remplacé par un mouton sur l'hôtel sacrificiel.

Dans la religion chrétienne, c'est dans la Genèse que sont racontés ces événements. «*Depuis ce temps, les musulmans fêtent ce rituel en sacrifiant un mouton dans un but de partage*», explique Souad Bou-nakhla, présidente-fondatrice de l'association Al-Arabiya-Québec.

Evidemment, ajoute-t-elle, «*les gens ne sacrifient pas un mouton chez eux à Montréal*», ajoute-t-elle. Avec ses deux enfants, elle profite de cette occasion pour leur expliquer les notions de partage et de sacrifice.

Ne vous surprenez pas si un ami musulman vous offre de l'agneau en fin de semaine: traditionnellement, le tiers de la bête est partagé, explique Salam Elmenyami, président du Conseil musulman de Montréal. Un autre tiers est donné aux pauvres et un autre au propriétaire de la bête. Les croyants qui tiennent à ce rituel font habituellement affaire avec des abattoirs halal reconnus, explique M. Elmenyami, qui, après les prières du matin à la mosquée, s'appretait à célébrer avec sa famille. «*Le message en cette journée, c'est de prendre soin les uns des autres, de partager*», dit-il.

## Soumission

D'un point de vue théologique, c'est la fête musulmane la plus importante, explique Patrice Brodeur, titulaire de la chaire Canada-Islam de l'Université de Montréal. «*L'islam signifie littéralement la soumission à Dieu. On célèbre donc ce qui est au cœur de la foi musulmane, le désir de se soumettre à la volonté divine*», explique-t-il.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) surveille la fête de près, cette année: une quarantaine d'inspecteurs sont à pied d'œuvre. Vendredi, ils ont d'ailleurs procédé à une inspection-surprise dans une ferme de Mont-Saint-Grégoire, où des dizaines d'animaux avaient été égorgés. Pour la mairesse Suzanne Boulais, c'est un abattoir illégal, alors que le propriétaire affirme que chacun achète son agneau et l'abat lui-même, en toute légalité.

Le Devoir

## Un Québécois est acquitté de conduite en état d'ébriété par la Cour suprême

STÉPHANIE MARIN  
à Ottawa

Un Québécois accusé de conduite en état d'ébriété parce qu'il attendait un taxi dans son véhicule en marche a finalement été acquitté par la Cour suprême du Canada.

Dans un jugement rendu vendredi, le plus haut tribunal du pays a précisé la portée des articles du Code criminel sur la conduite en état d'ébriété.

Mais la Cour a bien fait comprendre que l'affaire sur laquelle elle s'est penchée est un cas d'espèce.

Car être ivre dans un véhicule, même en arrêt, demeure un acte criminel. Mais ici, parce que l'accusé avait un plan réel pour rentrer chez lui sans conduire, il ne présentait pas de danger pour la sécurité publique, conclut la Cour.

Selon le jugement de la Cour suprême, il faut qu'il y ait un «*risque réaliste de danger*» et non pas juste un «*risque hypothétique*» qu'une personne ivre mette un véhicule en marche et conduise en état d'ébriété.

Le matin des événements, en février 2009, l'accusé, Donald Boudreault, sachant qu'il est ivre après une nuit de beuverie, fait appeler un taxi pour rentrer chez lui à Jonquière. Puisqu'il fait froid — un froid mordant et un grand vent, peut-on lire dans le jugement —, il décide d'attendre le taxi dans sa camionnette et s'assoit dans le siège du conducteur. Il démarre la camionnette pour allumer le chauffage et s'endort.

Lorsque le taxi est arrivé, quelque 25 minutes plus tard après un second appel, au lieu de réveiller son client et de le conduire chez lui, le chauffeur a



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

La Cour suprême a précisé la portée des articles du Code criminel sur la conduite en état d'ébriété.

appelé la police. M. Boudreault a alors été arrêté pour avoir eu la garde et le contrôle d'un véhicule alors qu'il était ivre.

M. Boudreault faisait alors face à deux chefs d'accusation, soit conduite avec facultés affaiblies et conduite avec une alcoolémie supérieure à 0,08. L'alcootest administré au poste de police a révélé la présence de 250 mg d'alcool dans son sang, soit plus de trois fois la limite légale.

L'homme a été acquitté après son procès. Le juge a considéré qu'il n'y avait eu aucun risque qu'il mette le véhi-

cule en marche. L'accusé avait un plan pour ne pas conduire et ce plan aurait fonctionné. Vu cette absence de «*risque réaliste*» de danger, M. Boudreault n'a pas été considéré comme ayant la «*garde et le contrôle du véhicule*» de manière à constituer une infraction au Code criminel.

La Cour d'appel du Québec avait par la suite cassé cette décision. Selon elle, il y avait un risque que M. Boudreault conduise, car l'accusé aurait pu se réveiller à tout moment et, puisqu'il était ivre, aurait pu démarrer le véhicule. La Cour

a donc déclaré M. Boudreault coupable sur les deux chefs d'accusation. Il risquait alors une peine maximale de cinq ans.

La Cour suprême a rétabli, dans son jugement rendu vendredi, l'acquiescement prononcé par le juge du procès.

Il s'agit d'un soulagement pour l'accusé, a indiqué son avocat, Jean-Marc Fradette. «*C'était très important pour le client qui avait des antécédents judiciaires. Il aurait écopé d'une peine de prison et aurait perdu son emploi*», a-t-il expliqué vendredi.

M<sup>e</sup> Fradette souligne que dans le cas de M. Boudreault, ses antécédents d'alcool au volant ont joué en sa faveur. Le juge a saisi qu'il avait eu sa leçon dans le passé et que c'est pour cela qu'il ne voulait pas conduire et avait appelé un taxi ce matin-là, fait-il valoir.

Mais l'avocat avertit qu'il faut bien comprendre que la décision ne signifie pas qu'il est acceptable d'être ivre au volant même si l'on ne démarre pas le véhicule. Les gens seront toujours coupables dans la plupart des circonstances, à moins qu'ils ne renversent la présomption voulant qu'ils posent un danger, précise-t-il.

En plus d'être satisfaisante pour son client, la décision est importante pour tout le monde, croit Jean-Marc Fradette. «*La Cour a établi de nouveaux critères en matière de garde et de contrôle et c'est très important pour les juges de première instance, parce qu'il y avait à la grandeur du Canada une incohérence incroyable au niveau des jugements*», a-t-il déclaré.

La Presse canadienne

Papeterie  
**Casse - Noisette**

«*L'avenir, c'est à vous de l'écrire*»

**Cahiers Clairefontaine**  
et ses collections

**Sceaux, cires à cacheter,**  
instruments d'écriture

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10h 00 à 18h 00  
les samedis et dimanches de 10h 00 à 16h 30



## ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez **15%** de rabais !

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valable du 27 octobre 2012 au 26 janvier 2013)

- Plus de **5,000** abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

4875, Jean-Talon Ouest, Montréal (près de Décarie)  
(514) 344-8555 | 1(866) 747-8555 | [www.abatjourillimites.ca](http://www.abatjourillimites.ca)

Le Devoir

## Tunnel Louis-H.-La Fontaine et autoroute 20

2 AU 5 NOVEMBRE



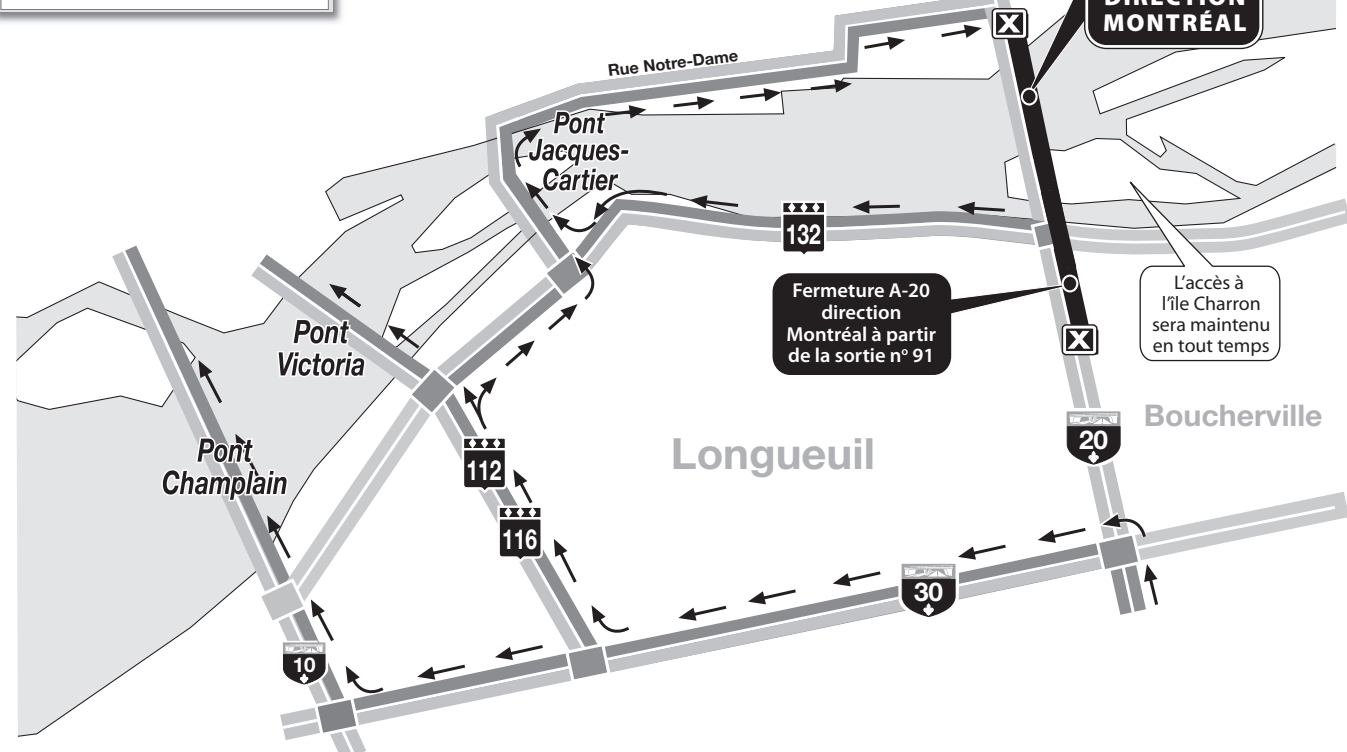
## FERMETURE VERS MONTRÉAL

- X** Tunnel et autoroute 20 à partir de la sortie n° 91 – Boul. Industriel / Rue Métropole à Boucherville  
FIN DE SEMAINE DU 2 AU 5 NOVEMBRE, de 23 h le vendredi à 5 h le lundi matin

## POUR ÉVITER LE SECTEUR

- Entre la Rive-Sud et Montréal, empruntez les ponts Jacques-Cartier, Champlain ou Victoria.
- Entre Longueuil et Montréal, utilisez le métro. Places de stationnement gratuites (P5) près de la station de métro Longueuil.
- En provenance de Québec et de l'est du Québec, prenez l'autoroute 40.

En cas de conditions météorologiques défavorables, ces interventions pourront être reportées.



quebec511.info

**M** MOBILITÉ  
MONTREAL  
CHACUN FAIT PARTIE  
DE LA SOLUTION

Transports  
Québec

## ACTUALITÉS

## Cesser de fumer allonge l'espérance de vie de 11 ans



PEDRO ARMESTRES AGENCE FRANCE-PRESSE

Chez les femmes, cesser de fumer avant l'âge de 40 ans allongerait l'espérance de vie d'une dizaine d'années, selon une récente étude britannique.

PAULINE GRAVEL

Cesser de fumer avant l'âge de 40 ans rallongerait l'espérance de vie d'une femme d'une dizaine d'années, conclut une étude britannique dont les résultats sont publiés dans la revue *The Lancet*.

Cette étude, qui a été effectuée au Royaume-Uni, a porté sur plus d'un million de femmes qui étaient âgées de 50 à 65 ans au moment où elles ont été recrutées, entre 1996 et 2001. Au moment de leur recrutement dans l'étude, ces participantes ont répondu à un questionnaire portant sur leur style de vie et leur état de santé.

Celui-ci a révélé que 20% d'entre elles fumaient régulièrement, 28% étaient des ex-fumeuses et 52% n'avaient jamais fumé. Ces femmes ont été recontactées par la poste trois ans plus tard pour savoir si elles avaient cessé de fumer. Un suivi des données du registre national des décès a été effectué jusqu'en janvier 2011 afin de déterminer celles qui étaient décédées, ainsi que la cause de leur décès.

L'analyse des données de cette enquête a montré que chez les femmes qui fumaient toujours trois ans après leur recrutement, le taux de mortalité était trois fois plus élevé que chez

les femmes n'ayant jamais fumé de leur vie. Même les fumeuses occasionnelles — qui fumaient moins de dix cigarettes par jour — présentaient un taux de mortalité deux fois supérieur à celui des non-fumeuses.

La surmortalité observée chez les fumeuses — soit les deux tiers de tous les décès chez ces personnes — était principalement attribuable à des maladies causées par le tabagisme, telles que le cancer

**Les risques associés au tabagisme chez les femmes sont comparables à ceux observés chez les hommes**

du poumon, l'insuffisance pulmonaire chronique, la maladie cardiaque ou l'accident vasculaire cérébral. Les chercheurs de l'Université Cambridge qui ont effectué l'étude en ont conclu que les femmes qui ont fumé durant toute leur vie adulte réduisaient statistiquement leur espérance de vie d'environ 11 ans. En d'autres termes, 53% des fumeuses décédaient avant l'âge de 80 ans, contre 22% des non-fumeuses.

Mais plus intéressant encore, l'étude a également montré que cesser de fumer a un effet radical sur le taux de mortalité, et

que plus on arrête tôt de fumer, plus les bénéfices sont grands. Les femmes qui avaient cessé de fumer entre l'âge de 25 et 34 ans s'évitaient 97% de la surmortalité due au tabagisme, celles qui avaient abandonné la cigarette entre 35 et 44 ans se soustrayaient à 90% des décès prématurés engendrés par la cigarette. Même celles qui se débarrassaient de leur dépendance au tabac entre l'âge 45 et 54 ans diminuaient d'au moins 67% la surmortalité encourue par les fumeuses du même âge. *Grosso modo*, les femmes qui réussissaient à s'abstenir de fumer avant l'âge de 40 ans gagnaient 10 ans de vie.

« *Cela ne veut toutefois pas dire que fumer jusqu'à l'âge de 40 ans est sans danger* », soulignent les auteurs de l'article. « *Les femmes qui cessent de fumer entre 35 et 44 ans courent toujours 20 à 30 ans plus tard un plus grand risque de mortalité que celles qui n'ont jamais fumé.* » Leur risque de mortalité globale est 1,2 plus grand et celui de décès par cancer du poumon est 3,34 plus élevé. Même les femmes ayant délaissé la cigarette entre 25 et 34 ans couraient toujours un risque 1,84 plus élevé de mourir d'un cancer du poumon des décennies après avoir cessé de fumer.

**Risques comparables**

Cette étude montre que les risques associés au tabagisme chez les femmes sont comparables à ceux observés chez les hommes, à l'exception peut-être de la maladie coronarienne. Les femmes qui fumaient régulièrement couraient au moins quatre fois plus de risque de mourir d'une maladie coronarienne dans un proche avenir que des femmes du même âge qui n'avaient jamais fumé, alors que chez les hommes, ce risque associé au tabagisme est plutôt deux fois plus élevé, font remarquer Rachel Huxley de l'École de santé publique de l'Université du Minnesota, à Minneapolis, et Mark Woodward du George Institute for Global Health de l'Université de Sydney, en Australie, dans un commentaire publié dans la même édition de la revue *The Lancet*. Ces deux chercheurs saluent par ailleurs la qualité de l'étude britannique, qui se distingue des études antérieures sur le sujet par le nombre impressionnant de participantes et par le fait que celles-ci représentent la première génération de femmes, chez laquelle le tabagisme était répandu au début de la vie adulte, et qui a atteint un âge suffisamment avancé pour permettre d'évaluer les effets à long terme du tabagisme.

Les deux spécialistes affirment aussi que les incroyables bénéfices tirés par les personnes qui arrêtent de fumer soulignent la nécessité de mettre sur pied des politiques qui encourageraient les fumeurs adultes à cesser de fumer et qui décourageraient les enfants et les jeunes adultes de commencer à fumer.

Le Devoir

**Béluga : mieux vaut ne pas intervenir**

Il est préférable de laisser le béluga du Vieux-Port nager dans les eaux montréalaises sans intervenir, recommande un comité d'experts, qui a fait part de ses conclusions par voie de communiqué vendredi. Agé de 7 à 14 ans, le jeune béluga mâle est très amaigri. En raison des risques inhérents à son état de santé jugé précaire, et aussi parce que « *le sauvetage d'un jeune mâle est jugé peu bénéfique du point de vue de la conservation de la population* », les experts jugent inutile d'intervenir. L'équipe du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) continuera à l'observer, à s'assurer qu'il n'est pas dérangé par les bateaux et à « *recueillir des données scientifiques précieuses sur ce cas inusité* ». Les experts espèrent encore que l'animal repartira de lui-même : s'il reste trop longtemps en eau douce, l'animal pourrait en mourir.

Le Devoir

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF  
LE TAUX D'INTÉRÊT AUGMENTE  
CHAQUE ANNÉE  
PENDANT

10  
ANS

APPELEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1 800 463-5229 | [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC

VOS  
ÉCONOMIES  
GARANTIES  
À 100 %

BONI DE

1%

LA PREMIÈRE ANNÉE  
POUR LES NOUVEAUX FONDS  
REER, FERR, CRI ET FRV  
INVESTIS EN OBLIGATIONS.

Épargne  
Placements

Québec

**NOUVELLE BROCHURE 2013!**

La toute nouvelle brochure 2013  
Trafalgar et Insight Vacations est  
maintenant disponible en agence

**transat | 25.**  
Découvertes

**C'EST COMME  
VOUS  
VOULEZ**



**FRANCE - SUISSE - ITALIE**  
**PARIS • LYON/MÂCON • GENÈVE •**  
**LACS ITALIENS • VENISE • ROME •**  
**FLORENCE • RIVIERA FRANÇAISE**

➤ 14 JOURS / 18 REPAS  
➤ DÉPARTS GARANTIS  
⊙ 20 AVRIL ⊙ 09 MAI ⊙ 08 JUIN ⊙ 20 JUILL.  
⊙ 07 SEPT. ⊙ 14 SEPT. ⊙ 28 SEPT. ⊙ 05 OCT.

À PARTIR DE **3099 \$\*** AIR TRANSAT  
CIRCUITS TRAFALGAR



**ACCENT FRANÇAIS**  
**PARIS • LYON/MÂCON •**  
**RIVIERA FRANÇAISE • SÈTE OU**  
**MONTPELLIER • LOURDES • BORDEAUX**  
**VALLÉE DE LA LOIRE • DEAUVILLE**

➤ 14 JOURS / 19 REPAS  
➤ DÉPARTS GARANTIS  
⊙ 27 AVRIL ⊙ 18 MAI ⊙ 15 JUIN ⊙ 20 JUILL.  
⊙ 31 AOÛT ⊙ 13 SEPT. ⊙ 05 OCT.

À PARTIR DE **3099 \$\*** AIR TRANSAT  
CIRCUITS TRAFALGAR



**ANGLETERRE - ÉCOSSE - IRLANDE**  
**LONDRES • CARDIFF • LIMERICK •**  
**WATERFORD/WEXFORD • DUBLIN •**  
**TRALEE/KENMARE • LIVERPOOL •**  
**EDIMBOURG/DUMFERMLINE •**  
**LEEDS/YORK • PAYS DE SHAKESPEARE**

➤ 16 JOURS / 20 REPAS  
➤ DÉPARTS GARANTIS  
⊙ 6 MAI ⊙ 20 MAI ⊙ 24 JUIN

À PARTIR DE **3199 \$\*** AIR TRANSAT  
CIRCUITS TRAFALGAR



**ROSE DES SABLES**  
**HAMMAMET • TATAOUINE •**  
**KSAR GHILANE • TOZEUR**

➤ 11 JOURS / 18 REPAS  
➤ DÉPARTS GARANTIS  
10 NOV., 22 DÉC., 2 FÉV., 23 MARS,  
11 MAI, 7 SEPT. ET 5 OCT. 2013

À PARTIR DE **1559 \$\*** ROYAL AIR MAROC



**PARFUMS DU MAROC EN 4X4**  
**MARRAKECH • ZAGORA • MERZOUGA •**  
**TINGHIR • OUARZAZATE**

➤ 9 JOURS / 14 REPAS  
➤ DÉPARTS GARANTIS  
10 NOV.; 9 FÉVR.; 9 ET 30 MARS, 27 AVR.  
➤ AUTRES DÉPARTS  
24 NOV.; 8 DÉC.; 12 ET 26 JANV.; 23 FÉVR.

À PARTIR DE **1939 \$\*** ROYAL AIR MAROC



**TERRE D'HISTOIRE:**  
**ISRAËL ET JORDANIE**  
**NETANYA • TIBÉRIADE • JÉRUSALEM •**  
**AQABA • AMMAN • MER MORTE**

➤ 13 JOURS / 21 REPAS  
➤ DÉPARTS ACCOMPAGNÉS\*\*  
8 MARS ET 11 OCT. 2013

À PARTIR DE **3799 \$\*** AIR FRANCE



**ARGENTINE - CHILI : JUSQU'AU**  
**BOUT DU MONDE**  
**BUENOS AIRES • USHUAÏA •**  
**EL CALAFATE • PUERTO NATALES •**  
**SANTIAGO DU CHILI**

➤ 15 JOURS / 30 REPAS  
➤ DÉPARTS GARANTIS :  
1<sup>er</sup> OCT.; 5 ET 26 NOV.; 11 ET 25 FÉV. 1<sup>er</sup> AVR.

À PARTIR DE **5099 \$\*** LAN



**PRINCESSE DU SIAM**  
**BANGKOK • KORAT • SUKHOHAI •**  
**LAMPANG • CHIANG RAI •**  
**ANGKANG • CHIANG MAI •**  
**EN TRAIN EN 2<sup>e</sup> CLASSE • CHA AM**

➤ 16 JOURS / 31 REPAS  
➤ DÉPART GARANTI : 12 NOVEMBRE 2012  
➤ 8 PASSAGERS MAXIMUM

À PARTIR DE **3119 \$\*** JAL



**AFRIQUE DU SUD : RÊVE ET SAFARIS**  
**LE CAP • WORCESTER • OUDSTHOORN •**  
**KNYSNA • DURBAN • HLUHLUWE •**  
**SWAZILAND • WHITE RIVER • RÉSERVE**  
**PRIVÉE DE KAPAMA • MISTY MOUNTAIN •**  
**JOHANNESBURG**

➤ 16 JOURS / 36 REPAS  
➤ DÉPARTS GARANTIS ET ACCOMPAGNÉ\*\*  
22 FÉV., 20 SEPT. ET 18 OCT. 2013

À PARTIR DE **5319 \$\*** SOUTH AFRICAN AIRWAYS



**514-356-3156**  
voyagesendirectanjou.com

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double basés sur les départs suivants : France - Suisse - Italie ; 20 avril / Accent français ; 18 mai / Angleterre - Écosse - Irlande ; 20 mai / Rose des sables ; 2 fév. / Parfums du Maroc en 4x4 ; 12 janv. / Israël et Jordanie ; 8 mars / Argentine - Chili ; 11 fév. / Princesse du Siam ; 12 nov. / Afrique du Sud : Rêve et safaris ; 22 fév., incluant les taxes et toutes les promotions calculées, ainsi que la prime de fidélité. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 27 au 30 oct. 2012, sous réserve de disponibilité. \*\* Un nombre minimum de participant est requis pour les départs accompagnés. Certaines conditions s'appliquent. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Transat Découvertes Édition 2012-2013. Transat Découvertes est une division de Transat Tours Canada inc., titulaire d'un permis du Québec (#7825121).

Prix excluant le 2,00\$/1000\$ de services touristiques achetés qui représente la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

⊙ : DÉPART GARANTI

## ACTUALITÉS

## BUDGET

SUIITE DE LA PAGE 1

on n'a encore rien décidé », a-t-il affirmé.

Que ce soit pour le budget ou pour l'énoncé budgétaire, le gouvernement mettra sa survie en jeu : les élus devront voter pour ou contre le budget ou pour ou contre une motion pour mettre en vigueur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, la nouvelle taxe santé plus progressive assortie d'une hausse d'impôt pour les mieux nantis. Si une majorité de députés votent contre, le gouvernement tombera.

Dans le cas du budget, le vote est une obligation prévue au règlement, tandis que pour l'énoncé budgétaire, le vote aurait pu se tenir au printemps, mais Pauline Marois insiste pour que les partis d'opposition tranchent la question de la nouvelle taxe santé dès cet automne.

Du côté du gouvernement Marois, on table sur le fait que ni les libéraux, qui n'ont pas encore choisi leur prochain chef, ni la Coalition avenir Québec n'auront envie de précipiter le Québec en élections générales en décembre, trois mois après les dernières. En déposant un budget cet automne, le gouvernement Marois évite que le vote dont dépend la survie du gouvernement minoritaire se prenne au printemps, alors que les libéraux auront un nouveau chef. Il éviterait aussi le chantage des partis d'opposition qui voudraient marchander leur appui au budget.

L'adoption du budget à l'Assemblée nationale est précédée par une période de 25 heures de débats qui se liquident habituellement en deux semaines. L'étude des crédits budgétaires, qui s'étend sur 200 heures de débats, se déroulerait évidemment à la session du printemps.

Cependant, si le gouvernement s'en tient à la présentation d'un énoncé budgétaire, « c'est certain que ça va être un plus gros spectacle que d'habitude », a souligné Nicolas Marceau. A cet énoncé budgétaire sur la taxe santé, le ministre entend joindre la mise à jour de la situation économique et financière, un exercice qui a toujours lieu à l'automne, ainsi que, possiblement, le dévoilement des comptes publics, c'est-à-dire le rapport des dépenses et revenus réels du gouvernement pour l'année 2011-2012.

Pour mettre en vigueur la nouvelle taxe santé et la hausse d'impôt pour les plus riches, le ministre aurait pu simplement procéder par un bulletin d'information diffusé sur le site du ministère et appliquer les nouvelles règles fiscales à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Les dispositions législatives auraient suivi au printemps. Mais pour Pauline Marois, il est important de savoir dès maintenant où logent les partis d'opposition. « On nous a reproché une rétroactivité possible, ce ne sera pas le cas. Et moi, je crois que ce serait préférable qu'on puisse voter dès maintenant pour être capables de préparer un budget convenablement », a-t-elle déclaré lors de la conférence de presse qui clôturait la réunion du caucus.

## La priorité va à la lutte à la corruption

Les premiers projets de loi que présentera le gouvernement Marois toucheront directement la collusion et la corruption. « C'est sûr qu'on va

être beaucoup plus exigeants que le gouvernement précédent ne l'a été », a dit la première ministre. Le premier projet de loi « posera des exigences pour les entreprises qui veulent contracter avec le gouvernement et les institutions publiques », a-t-elle indiqué.

L'autre projet de loi doit viser les élus municipaux accusés d'avoir commis un acte criminel dans le cadre de leur fonction et l'obligation qu'ils auront d'abandonner leur poste.

Pauline Marois entend aussi faire adopter d'ici décembre le projet de loi sur le financement des partis politiques et les élections à date fixe.

Cette priorité accordée à ces projets de loi n'empêchera pas le gouvernement d'agir sur d'autres enjeux, en présentant un projet de loi pour renforcer la loi 101, comme promis en campagne électorale, mais aussi en dévoilant d'ici quelques jours son programme de création de places dans les services de garde. Le gouvernement agira rapidement aussi en matière de soins à domicile et d'accès aux médecins de famille, a-t-elle mentionné. Le gouvernement dévoilera une politique de développement des ressources naturelles cet automne.

Avec les décisions sur la taxe santé et Gen-

tily-2 annoncées dès le premier conseil des ministres, Pauline Marois a reconnu avoir « bousculé un peu » la population. « On va prendre le temps de moins bousculer, mais on ne renoncera pas à ce qu'on veut faire », a-t-elle dit.

Pour le ministre responsable de la Métropole, Jean-François Lisée, le Parti québécois a vocation à nettoyer les écuries libérales. « Ça fait partie de notre code génétique et c'est ce pour quoi les Québécois nous élisent, entre autres pour nettoyer l'héritage qu'on a reçu des libéraux avant nous. On l'a déjà fait et on va le refaire », a affirmé le ministre.

Cette priorité n'empêchera pas le gouvernement Marois d'agir sur d'autres enjeux, ceux de la souveraineté, de la langue, de l'identité et de la création de la richesse, a-t-il soutenu. « Les Québécois sont très créatifs. On est capables de marcher, mâcher de la gomme et texter en même temps. »

Jean-François Lisée ne semble pas sensibilisé au danger qu'il y a à marcher et texter en même temps. Aux États-Unis, les hôpitaux rapportent des milliers d'accidents liés à cette pratique et quelques municipalités l'ont interdite.

Le Devoir



LA PRESSE CANADIENNE

À l'issue du caucus de son parti vendredi, Pauline Marois a reconnu avoir « bousculé un peu » la population. « On va prendre le temps de moins bousculer, mais on ne renoncera pas à ce qu'on veut faire », a-t-elle dit.

## CULOTTE

SUIITE DE LA PAGE 1

expo qui offre aux regards les objets privés des boudoirs, tiroirs et chambres de femme.

Il est facile de passer sans le savoir devant ce mini-Musée des femmes, coincé entre un centre de denturologie et un autre d'amaigrissement, au quatrième étage d'un petit centre commercial, rue Saint-Charles. Une fois grimpées les marches de terrazzo, la collection permanente de robes, mobiliers, poupées, objets domestiques présente le patrimoine féminin. S'ajoute, jusqu'au 20 février, l'expo temporaire *Culottes*.

En deux petites salles et une cinquantaine d'artefacts, on survole l'histoire des dessous chics ou praticopratiques. Il faut s'attarder : s'amuser ici à lire l'article de 1953 de Marie Roussel, « Considérations sur le nylon et le mauvais usage qu'on en fait à l'heure actuelle » dans la revue *Idéal féminin*. S'attarder aux fers à friser, boîtes de poudre, gants, brosses à cheveux. Sourire devant la chaude culotte inuite en poils de loup, s'esclaffer devant la culotte fendue faite pour laisser le cul nu et suivre l'évolution de la silhouette, du corset à la gaine. On termine par les actuels slips immortalisés par la photographe Hippolyte. Sa série de *portraits de culotte*, portées, sans têtes, par des femmes, pour l'instant jeunes, devrait augmenter, puisque l'artiste veut y ajouter de québécoises et volontaires bobettes.

## L'histoire de la petite culotte

La spécialiste en histoire du costume Evelyne Bouchard a recousu, pour l'occasion et *Le Devoir*, l'histoire de la petite culotte. En Nouvelle-France, explique-t-elle, les femmes vont nues sous leurs jupes. C'est la chemise, « jusqu'à mi-jambes, avec des manches, de petites fronces et un grand décolleté » qui est le dessous de service, et qu'on possède par douzaine. Cul nu même en hiver ? « La chaleur monte », sourit Evelyne Bouchard, avant de confier qu'elle a mis à l'essai, en saison froide, les théories des ethnologues. « Les femmes à l'époque portent des bas de laine jusqu'en haut des genoux, quelques jupes, un jupon. Et trois jupes de laine, ça coupe beaucoup

plus le froid qu'un jeans d'aujourd'hui. »

La culotte ici est d'abord portée par les petites filles de 1800. La fourche demeure fendue, puisque le vêtement sert à cacher la jambe. Les bourgeois anglophones l'adoptent ensuite vers 1830, au moment où la jupe va s'évaser. La haute société francophone suit, une ou deux décennies plus tard, et il faut attendre 1860-1870 pour que la culotte féminine gagne la population.

En 1910-1920, arrivent, pour elles, de petits caleçons boutonnés. « À ce moment, les jupes raccourcissent au genou, deviennent tubulaires et étroites : les jupons foutent le camp parce qu'ils déforment la jupe, explique l'historienne. On a encore l'amoncellement de sous-vêtements, mais ils sont désormais en soie. Apparaît la culotte-combinaison, comme les bodys de maintenant, ou une bobette qui ressemble à un boxer très lâche. Ça reste volant autour des fesses. » La culotte parachute, quoi. « Progressivement, les élastiques arrivent, les tissus stretch apparaissent. Et les femmes vont se mettre à porter des pantalons dans les années 1940, avec la gaine et les sous-vêtements resserrés. La bobette d'aujourd'hui apparaît vers 1950 », après la guerre, avec la révolution du nylon qui vient bousculer dans les girons coton et soie.

## Bob et bobettes

Le québécoisisme « d'origine inconnue » bobettes (notez le pluriel) vient de faire son entrée au *Petit Bob*, pardon, au *Petit Robert*, illustré d'une citation de notre national Fred Pellerin : « Pudique et timide, Babine en bobettes ne sut se retenir de rougir. »

Le *Petit Larousse*, lui, a inclus le mot il y a quelques années déjà, mais présente pour la première fois en 2013 le belgicisme *bob, bobette*. « Ce soir, je veux bien faire la bobette », dit-on là-bas quand on accepte d'être conducteur désigné d'une soirée arrosée. Dans la même page, on apprend qu'en Suisse, *bobet* se dit d'un sot, d'un benêt. Au féminin ? Vous avez deviné.

Ici, la première trace écrite de bobettes se trouve dans *La Presse* de 1930. Bobette (notez le singulier) pourrait être un anglicisme, tel que le révélera la 2<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire historique du français québécois* du Trésor de

la langue française au Québec de l'Université Laval. Dès 1926, dans les publicités de journaux anglophones, bobette est associé à « une culotte bouffante et élastique descendant jusqu'à la mi-cuisse et faisant office de sous-vêtement féminin ».

Le mot connaît toujours une popularité particulière au Saguenay-Lac-Saint-Jean, peut-être à cause de la chanson de Plume Latraverse *Les bobettes à Bedê* (1975). On dit ici aussi *petites culottes, slip, caleçon* ou même *caneçon*, et *boxer*, mais on a oublié le *step-in*, qui nommait le sous-vêtement féminin et dont on retrouve des attestations jusqu'en 1980. À l'usage ? *Coureuse de bobettes ; renifleux de bobettes* pour désigner l'indiscret ; *changer en opportuniste d'idée comme on change de bobettes ; s'en foutre comme de sa première paire de bobettes... et manger ses bobettes*, quand on est trop énervé pour ne pas paniquer... »

Le Devoir

## LÉVESQUE

SUIITE DE LA PAGE 1

Un peu comme aujourd'hui, à l'époque « il y a un appétit de propriété extraordinaire », note celui qui a plongé en politique à la fin des années 1960 aux côtés de l'ancien journaliste. « Et Lévesque va traduire en gestes cette aspiration. » Car, comme le rappelle Jacques Parizeau, le premier portefeuille que René Lévesque obtient n'est pas celui des Ressources naturelles, mais celui des « Travaux publics », véritable plateforme du patronage sous le régime duplessiste qui avait précédé. « C'est lui qui introduit au Québec pour la première fois les soumissions publiques ! C'est hénaurme — avec un "h" — à cette époque-là ! », tonne l'ancien chef péquiste.

## Parallèles comiques

Dans ses mémoires, *Attendez que je me rappelle* (Québec Amérique, 1986), le récit que René Lévesque fait de cette époque a quelque chose de comique tant les échos avec ce qui est exposé ces jours-ci à la commission Charbonneau sont nombreux.

En arrivant au pouvoir en 1960, Jean Lesage avait décidé d'annuler tous les contrats concédés en catastrophe par l'Union nationale à ses amis avant la défaite. Or, comme ministre des Travaux publics, Lévesque est responsable de la construction et de la réfection des ponts. « Pour affronter ingénieurs et entrepreneurs, d'aucuns me conseillaient avec un sourire entendu de faire appel [...] à la bonne sainte Anne », raconte-t-il. Sur tout qu'un ingénieur qu'il embauche pour l'aider lui suggère de réclamer un « rabais de 20 % » à tous les entrepreneurs !

Dans son style inimitable, Lévesque décrit une rencontre avec un « contracteur » (qu'on imagine avec des traits à la Zambito), « qui scintillait sur toutes les coutures », portant « montre en or » et épingle à cravate en forme de « ruissellement de diamants ». Sous Duplessis, ce baron possédait l'exclusivité des contrats de ponts. « La farce a assez duré », lance l'entrepreneur fâché, qui dit détenir des contrats en bonne et due forme.

« Son assurance était telle qu'en m'entendant souligner que ses contrats découlaient évidemment de soumissions gonflées, il osa répondre :

— Ben voyons, c'est ben pour ça qu'on devrait pouvoir s'entendre ! Vous savez, il y en aura assez pour tout le monde ! »

Lévesque se rend compte aussi que le mal est présent dans les rangs libéraux. Un ancien candidat libéral défait de justesse lui promet de continuer à travailler dans la circonscription. Pour éviter que les unionistes continuent à s'en mettre plein les poches, « il suffira [...] de me confier le soin d'attribuer vos travaux aux gens que j'aurai choisis. Vous savez qu'on peut me faire confiance ». Lévesque n'en revient pas. Il rappelle à son collègue les discours de campagne où ils prônèrent en chœur l'instauration de règles saines, comme celle du « plus bas soumissionnaire ». L'autre le traite de « naïf » et claque la porte !

Lévesque confie enfin qu'un collecteur de fonds libéral l'avait averti qu'il ne fallait pas décevoir la maison Perini, de Boston, qui avait eu jusque-là le monopole sur tous les grands travaux hydroélectriques, sur la direction des chantiers. Lévesque préférait, lui, développer l'expertise québécoise. Sinon, les employés d'Hydro-Québec serviraient de « sous-ordres aux étrangers » pour toujours. Or, insiste-t-on auprès de Lévesque, « les Perini se sont montrés aussi généreux pour nous que pour les autres ». L'ancien journaliste perd patience, téléphone au chef du parti et lui lance que la « caisse électorale » doit sortir de ses dossiers, sinon c'est lui qui rentrera à la maison. « Lesage me promet que ça ne se reproduirait plus. »

Aussi, après la victoire de 1976, René Lévesque se veut pressé. Déjà, les « sceptiques » lui disent qu'il est bien facile d'être vertueux dans l'opposition, « mais que le pouvoir aurait tôt fait de nous asséoir à notre tour devant la traditionnelle assiette au beurre ». Le financement démocratique des partis, « notre engagement numéro un », insiste Lévesque, fut la « première réalisation majeure » du gouvernement péquiste. « De toutes les réformes que nous avons pu mener à bien, voilà celle dont je serai toujours le plus fier », n'hésite-t-il pas à écrire.

## Actuel malgré tout

Jacques Parizeau, à l'autre bout du fil, ne tarit pas d'éloges pour Lévesque et cette réalisation. Mais la pléiade d'histoires de collusion, de corruption, les rapports Moisan, Gomery et bientôt Charbonneau ? « Que 35 ans plus tard, on ait trouvé des moyens de contourner ces règles comme les soumissions publiques ou le financement démocratique des partis, je n'en disconviens pas. Mais pendant des années, elles auront bien fonctionné, il ne faut pas l'oublier. Qu'il faille trouver autre chose aujourd'hui, je n'en disconviens pas non plus ! »

À ceux qui soutiennent que, finalement, les efforts de Lévesque pour assainir les mœurs politiques apparaissent, 35 ans plus tard, comme « un échec », son ancienne chef de cabinet, Martine Tremblay, répond : « Il ne faut vraiment pas le voir ainsi ; il a fixé les standards lorsqu'il a été en position de le faire. Il doit demeurer une inspiration à cet égard. » M<sup>me</sup> Tremblay, qui a consacré une somme au Lévesque premier ministre en exercice (*Derrière des portes closes*, Québec Amérique, 2006), convient que, si les moyens sont à repenser, son principe cardinal n'a pas pris une ride : « Il faut que les hommes et les femmes politiques soient libres de toute influence indue ou extérieure, surtout celle de l'argent évidemment. » En ce sens, conclut-elle, « M. Lévesque est plus actuel que jamais ».

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390